

TITRE PROFESSIONNEL CARISTE D'ENTREPOT

Réf de l'action : ECF L014.PR indice 06 du 17/06/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de réceptionner, expédier, réaliser, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 3 et 5.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à devenir agent magasinier,
- Permis B souhaité,
- Comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

Cette formation est composée d'un bloc de compétence ; elle est accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié ainsi que de sa connaissance des lieux et instructions à respecter sur le site d'utilisation. À l'issue de la formation, il pourra poursuivre par une formation de niveau 4 « Technicien logistique d'entreposage » ou accéder aux métiers de Cariste d'entrepôt, Cariste en préparation logistique, Cariste agent de quai.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5
- Vérifier l'adéquation du chariot catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau.
- Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle des catégories 3 et 5, et alerter en cas d'anomalie,
- Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur catégorie 3.
- Stocker et déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur catégorie 5.
- Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail,
- Testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES[®],
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multi média. (de préférence, d'un réseau informatique) et d'un logiciel de gestion de stock,
- Entrepôt école avec zone de picking, plan de circulation, quais de déchargement et aire d'expédition,
- Aire d'évolution, palettiers,
- Terminal embarqué ou portable relié au système de gestion de l'entrepôt,
- Utilisation de Chariots élévateurs à conducteur porté des catégories 3 & 5, conformément à la recommandation R 389 489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie CNAM,
- Organisation par ateliers pédagogiques pratiques,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP).
 - Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle,
 - Synthèse des évaluations,
 - Evaluations en Cours de Formation (ECdF),
 - Evaluation finale,
 - Entretien avec un jury professionnel,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Titre Professionnel cariste entrepôt (code titre : TP-00470) ; Titre de niveau 3 homologué par le Ministère du travail si réussite.
- L'employeur peut délivrer au titulaire du titre professionnel de cariste d'entrepôt une autorisation de conduite selon les formes et modalités légales pour la conduite de chariots élévateurs à conducteur porté des catégories 3 & 5 de la R489 de la CNAM.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le Code RNCP 34857.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- 16 Personnes

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Dates de Formation du 22 Mai au 19 Juillet 2024
- Durée : 266 heures de TP + 56 heures de présence en entreprise



TITRE PROFESSIONNEL AGENT MAGASINIER

Formation financée par la Région IDF

Réf de l'action : ECF L013.PR indice 05 du 17/06/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable :

- d'effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles,
- de traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients,

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à devenir agent magasinier,
- Permis B souhaité et connaissances en informatique souhaités
- Savoir lire et écrire et connaître les bases en mathématiques,
- Être demandeur d'emploi inscrit à la France Travail
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

INFORMATION

Cette formation dispose de deux blocs de compétence. Chaque bloc peut être accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

À l'issue de la formation, il pourra poursuivre par une formation de niveau 4 « Titre professionnel Technicien en logistique d'entrepôt » ou accéder aux métiers de Magasinier, agent d'expédition, préparateur de commandes.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

- Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
- Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux,
- Prélever les articles dans le stock,
- Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks

- Réceptionner et contrôler les marchandises,
- Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits,
- Ranger les articles dans le stock,
- Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock

Modules complémentaires

- Techniques de recherche d'emploi,
- Périodes d'application en entreprise

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Lisa Chabanne : 0149749672 - lisa.chabanne@ecf-estfrancilien.com

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multi média.
- Magasin école d'une taille et disposant des références nécessaires telles que définies au RC du titre et d'un logiciel de gestion de stock,
- Organisation par ateliers pédagogiques pratiques,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations en Cours de Formation (ECF).
- Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle,

VALIDATIONS VISEES

- Titre Professionnel agent magasinier (code titre : TP-00472) ; Titre de niveau 3 homologué par le Ministère du travail.
 - Attestation de fin de formation.
 - CACES® R489 catégories 1A-3-5
 -
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

- 16 Personnes

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Dates de la formation du 3 Juin au 18 Octobre 2024

INSCRIPTION A UNE REUNION D'INFORMATION

Téléphone : 0149749672

Adresse mail : lisa.chabanne@ecf-estfrancilien.com



FORMATION EN CONDUITE DE CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE CACES® R489- catégories 1A-3-5

Formation financée par la Région IDF

Réf de l'action : ECF L211.PR indice 03 du 21/05/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489,
- Aucune expérience de conduite exigée,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans, (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français, connaître les bases en mathématiques,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

INFORMATIONS

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour les chariots qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®,
- Notions élémentaires de physique,
- Stabilité des chariots de manutention,
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention,
- Exploitation des chariots de manutention,
- Vérifications d'usage des chariots de manutention

Pratique :

- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manœuvres,
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,
- Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R489.
- Equipement de protection individuelle : chaussures de sécurité ou coques, gants de manutention, gilet haute visibilité
- Supports de cours disponibles sur My ECF Pro, la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECF,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Modalités d'évaluation :
 - QCM d'évaluation théorique,
 - Examen pratique de manipulation d'un chariot de manutention automoteurs à conducteur porté conforme à la R489.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

VALIDATION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).
- Attestation de fin de formation.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- 12 personnes

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE et DATES DE LA FORMATION

- du 03/06 au 14/06/2024
- entre 35 et 70 heures selon l'expérience

LIEU DE LA FORMATION

- 310 Rue Clément ADER - 77230 Dammartin en Goële

INSCRIPTION A UNE REUNION D'INFORMATION

- 01.60.03 06 68
- recrutement@ecf-estfrancilien.com



FORMATION EN CONDUITE DE CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE CACES® R489- catégories 1A-3-5

Formation financée par France TRAVAIL

Réf de l'action : ECF L211.PR indice 03 du 21/05/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489,
- Aucune expérience de conduite exigée,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans, (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français, connaître les bases en mathématiques,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

INFORMATIONS

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour les chariots qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®,
- Notions élémentaires de physique,
- Stabilité des chariots de manutention,
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention,
- Exploitation des chariots de manutention,
- Vérifications d'usage des chariots de manutention

Pratique :

- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manœuvres,
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,
- Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R489.
- Equipement de protection individuelle : chaussures de sécurité ou coques, gants de manutention, gilet haute visibilité
- Supports de cours disponibles sur My ECF Pro, la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECF,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Modalités d'évaluation :
 - QCM d'évaluation théorique,
 - Examen pratique de manipulation d'un chariot de manutention automoteurs à conducteur porté conforme à la R489.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

VALIDATION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).
- Attestation de fin de formation.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- 12 personnes

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE et DATES DE LA FORMATION

- du 17/06 au 28/06/2024
- entre 35 et 70 heures selon l'expérience

LIEU DE LA FORMATION

85 avenue de neuilly 94120 Fontenay sous bois

INSCRIPTION A UNE REUNION D'INFORMATION

- 01.49.74.96.72
- recrutement@ecf-estfrancilien.com

